Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900112-20260428-DCM2026220401-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean Luc MADEC, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Présents : 19
DCM2026/22.04/01 Votants : 26
Procurations : 7

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents Jean Luc MADEC, Elisabeth LE GOFF, David MORVAN, Anna EDELMAYER, Sylvia CHAFFARA, Jean Yves L'HOSTIS, Caroline MORVAN, Morgane BALCON, Maurice JOLY, Arnaud BERGOT, Philippe BRUNO, Yvonne MADEC, Jean Philippe AUDIC, Mathias BOLLAERT, Stéphanie CORRE, Armel GOURVIL, Jean Yves TREBAOL, Raymond LE GOUEFF, Yann LE GALL.

Absents excusés et représentés : Arnaud BAUDOUIN (pouvoir donné à Jean Luc MADEC), Jean Marc MEVEL (pouvoir donné à Caroline MORVAN), Alexandre LAVIE (pouvoir donné à Arnaud BERGOT), Christine FRANCES (pouvoir donné à Jean Yves L'HOSTIS), Auriane ISIDORO (pouvoir donné à Jean Philippe AUDIC), Claire BELMONT (pouvoir donné à Maurice JOLY), Caroline LEMAIRE (pouvoir donné à Armel GOURVIL)

Absente excusée : Myrtil CARBILLET

A été élu secrétaire de séance : Caroline MORVAN

OBJET : FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Jean Yves L'HOSTIS

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Ces commissions, qui n'ont aucun pouvoir de décision, examinent les affaires et émettent de simples avis ou formulent des propositions.

Les commissions peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au Conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900112-20260428-DCM2026220401-DE

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

1- *Commission sports & vie associative & culture & patrimoine*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Jean-Yves L'Hostis	
Christine Bugny Brailly	
Arnaud Bergot	
	Caroline Lemaire

2- *Commission finances, personnel et administration générale*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Anna Edelmayer	
Jean-Marc Mevel	
Jean-Yves L'hostis	
Philippe Bruno	
	Armel Gourvil

3- *Commission travaux, bâtiments, sécurité et voirie*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : David Morvan	
Alexandre Lavie	
Maurice Joly	
Jean-Marc Mevel	
	Jean-Yves Trebaol

4- *Commission social et solidarité*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Elisabeth Le goff	
Jean-Philippe Audic	
Claire Belmont	
	Caroline Lemaire

5 *Commission communication, commerce et artisanat*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Arnaud Baudouin	
Caroline Morvan	
Mathias Bollaert	
	Yann Le Gall

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900112-20260428-DCM2026220401-DE

6 *Commission écoles, enfance et jeunesse*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Sylvia Chaffara	
Myrtil Carbillet	
Philippe Bruno	
Stéphanie Dupont	
	Raymond Le Gouëff

7 *Commission urbanisme et écologie urbaine*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Maurice Joly	
David Morvan	
Jean-Philippe Audic	
Philippe Bruno	
	Armel Gourvil

8 *Commission culture et patrimoine*

Agir ensemble pour Bohars	Bohars : une vision, un avenir
Président : Jean-Luc Madec	
Vice-président : Caroline morvan	
Stéphanie Dupont	
Yvonne Madec	
Mathias Bollaert	
	Yann Le Gall

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider les membres présents aux commissions municipales.

Décision du conseil municipal : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Fait en mairie, le 28 avril 2026

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Caroline MORVAN

Le maire
Jean Luc MADEC

MAIRIE DE BOHARS
29820 (Finistère)